Document generated on 10/12/2024 2:34 a.m.

Études françaises

La schizographie ou l'écriture indocile

Michèle Navet, Ginette Lavallée-Huynh and André Roch Lecours

Volume 18, Number 1, Spring 1982

Anatomie de l'écriture

URI: https://id.erudit.org/iderudit/036752ar
DOI: https://doi.org/10.7202/036752ar

See table of contents

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (print)
1492-1405 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Navet, M., Lavallée-Huynh, G. & Lecours, A. R. (1982). La schizographie ou l'écriture indocile. *Études françaises*, *18*(1), 61–91. https://doi.org/10.7202/036752ar

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 1982

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

La schizographie ou l'écriture indocile

MICHÈLE NAVET
GINETTE LAVALLÉE-HUYNH ET
ANDRÉ ROCH LECOURS

Comment retourner avec plaisir à l'ordre établi, quand vous avez vu s'estomper les frontières entre les vocables, et se recomposer sous vos yeux un trésor verbal fait de mélanges incongrus, criards, ou très doux? Pour les toxicos du langage, c'est toujours une déconvenue de regagner les certitudes de la parole courante après avoir éprouvé les saveurs du pêle-mêle et de la confusion.

FINKIELKRAUT[1] (1979)

Depuis sa création par Kraepelin (Porot, 1975), le terme de schizophasie désigne une dissociation particulièrement profonde du langage lors de certaines formes de «démences précoces»[2]. Dans son aspect le plus typique, la schizophasie se présente comme une production fluente, euarthrique, euprosodique (parfois théâtrale) et comporte des déviations de tous ordres. Quelques chercheurs ont tenté de décrire ce type de comportement en termes linguistiques.

Chaika (1974) fait ainsi état de divers traits spécifiques, à son sens, au seul discours schizophrénique. En réponse à cette affirmation, Fromkin (1975) soutient que les déviations langagières définies et attribuées par Chaika à la schizophrénie peuvent

1. *Ralentir : mots-valises!*

2. Démence précoce : terme désignant à l'époque les entités cliniques aujourd'hui connues sous le nom de schizophrénie (Bleuler, 1911).

également survenir dans le discours «normal». Enfin, et dans un troisième temps, Lecours et Vanier-Clément (1976) démontrent qu'elles peuvent aussi appartenir au tableau clinique de certains types d'aphasie (troubles du langage dus à des lésions acquises du cerveau). Il est des schizophases dont les productions écrites comportent des déviations analogues, quant à leur structure linguistique, à celles qui caractérisent leur discours. Ce comportement est connu sous le nom de schizographie; c'est là, l'objet de notre propos.

Le terme de schizographie ne désigne pas le comportement d'écriture des schizophrènes en général, mais seulement celui — rare, épisodique, spectaculaire — de certains d'entre eux. Il est probable que l'arsenal chimiothérapeutique contemporain tend à le raréfier plus encore.

Nous distinguerons, ici, deux formes de schizographie : l'une dite glossomaniaque et l'autre dite glossographique. Nous esquisserons tout d'abord un lexique ayant trait à la forme et/ou au sens des segments linguistiques déviants (c'est-à-dire non conformes à la convention communautaire). Nous illustrerons alors nos définitions à l'aide d'exemples totalement fictifs.

Dans un second temps, l'usage de ce lexique nous mènera à suggérer une définition linguistique des deux formes de schizographie étudiées. Les exemples cités alors proviendront tous de corpus pathologiques[3] et ils seront, là où la chose paraîtra intéressante, mis en parallèle avec certaines productions littéraires. Dans un dernier temps, nous essaierons de déterminer ce qui pourrait, au-delà des déviations communes, rapprocher et/ou distinguer l'écrivain du schizographe.

LEXIQUE

Notre lexique se fonde sur un des postulats de la linguistique structuraliste, postulat qui définit le langage écrit, à l'instar du langage oral, comme une activité multiarticulée. Dans cette perspective, les unités simples s'intègrent en unités progressivement complexes : du trait graphique à la lettre (ou au graphème), de cette dernière au monème et au mot, de ceux-ci aux syntagmes, des syntagmes aux propositions et aux phrases, de ces dernières au texte tout entier. Nous analysons les formes déviantes du langage schizophasique en fonction de ces différents niveaux segmentaires et nous leur attribuons une terminologie précise. Les

3. Tirés de la littérature ou recueillis par l'un d'entre nous (M.N.).

sous-catégories que nous présentons ci-dessous permettent d'approfondir nos concepts.

Néographie

L'une des pertubations de l'écriture du schizographe — bien que peu courante — s'applique à la représentation même de la lettre, c'est-à-dire aux traits graphiques qui la composent. La plupart du temps, cette néoformation du trait ne se limite pas à une seule lettre, mais englobe le mot tout entier. Il y a alors création d'un nouveau système de traits. L'exemple suivant (*Fig.* 1), créé par l'un de nous (Lecours, 1978), illustre bien cette notion :

FIGURE 1

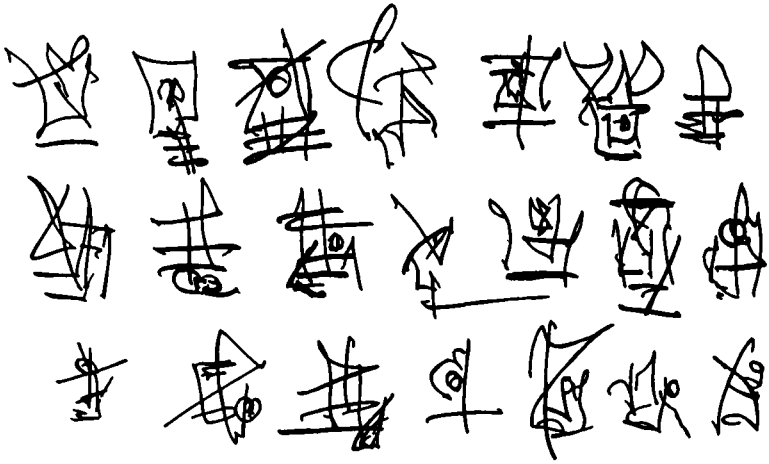

Déviations dysorthographiques

Le système d'écriture du schizographe peut être soumis à d'autres types de perturbations moins spectaculaires, dont la dysorthographie. Il faut toutefois reconnaître que cette déviation est loin de constituer l'essentiel des perturbations langagières du schizographe; et ce, à l'inverse des faits observés dans d'autres pathologies, telles l'aphasie (voir à ce sujet l'article de Nespoulous et Lecours dans le présent numéro). L'on décrit toujours une déviation dysorthographique par référence à une cible connue, à savoir : sa réalisation conventionnelle, fixée dans telle forme par la société qui l'emploie.

En fonction du segment linguistique concerné, on distingue trois types de déviations dysorthographiques : les *paragraphies*

littérales (perturbations atteignant le niveau de la lettre), les *paragraphies graphémiques* (déviations portant sur le graphème, c'est-à-dire l'unité correspondant au phonème de la langue, qu'elle soit constituée d'une ou de plusieurs lettres) et les *télescopages paragraphiques* (perturbations résultant de la concaténation littérale ou graphémique d'au moins deux mots cibles).

Les déviations dysorthographiques, à l'instar des paraphasies phonémiques du langage oral, sont des transformations que l'on peut décrire en termes d'élision, d'addition, de déplacement et/ou de substitution d'unités littérales ou graphémiques. Ainsi, lorsqu'on écrit «invidivu» à la place de «individu» ou encore lorsqu'on fait référence à une «farmacie» plutôt qu'à une «pharmacie», l'on crée une paragraphie littérale dans le premier cas et une paragraphie graphémique dans le second. Si, pour évoquer l'automne au moment où les feuilles tombent, l'on écrit «feutomne», on crée alors un télescopage paragraphique.

Paragraphies monémiques

Les paragraphies monémiques associent en une seule unité assimilable à un mot, bien qu'on ne la trouve pas dans les dictionnaires, au moins deux monèmes de la langue, et ce sans qu'il y ait transgression du système morphologique. On en reconnaît deux variétés principales : la *déviation monémique dérivée* et la *déviation monémique composée*. Dans le premier cas, l'ajout à un monème lexical d'au moins un monème affixial — préfixe ou suffixe — permet de constituer une entité assimilable à un mot dérivé. Ainsi, l'ajout du suffixe «-toire» (comme dans «diffamatoire») au monème lexical «dramat-» (comme dans «dramatique») génère une entité comparable à un dérivé : «dramatoire». Dans le second cas, deux ou plusieurs monèmes lexicaux s'associent pour constituer une entité assimilable à un mot composé. Après avoir observé un arbre plein de bourgeons au printemps, l'individu qui décrit cet «arbre-fleur» produit ainsi une entité apparentée au mot composé.

Néologismes

Par *néologismes*, nous entendons les créations de segments assimilables à des mots, pour lesquels le lecteur (ou l'auditeur) ne dispose d'aucun indice lui permettant de retracer de façon certaine, dans la mesure où cette démarche est pertinente, le mot conventionnel dont il représente la transformation. Ce type de déviation se retrouve fréquemment dans le discours oral et écrit de certains schizophrènes, de même que dans certains textes

littéraires. La phrase suivante a été créée afin de mettre en relief les néologismes «fontoisent» et «artonges» :

> «Les regards se *fontoisent* lorsque les *artonges* déambulent.»

Comme c'est souvent le cas de ceux des schizophases et des aphasiques, ces deux néologismes empruntent leur composante finale aux inventaires fermés des monèmes de la langue, ceux qui en fournissent la matière proprement morphosyntaxique; la néoformation correspond donc, essentiellement, à la matière lexicale de la langue : elle se substitue à un item d'inventaire ouvert.

Paragraphies verbales

Si la transformation d'un mot cible engendre la production d'un autre vocable de la langue, plutôt que de mener à la création d'un néologisme, nous désignons le phénomène sous le nom de paragraphie verbale. Une telle déviation peut provenir de deux sources différentes : elle peut relever, soit d'une ressemblance de forme (*paragraphie verbale formelle*) entre le mot cible et le mot du texte (par exemple : «totalité» est transformé en «tonalité», soit d'une ressemblance de sens (*paragraphie verbale sémantique*) entre ces deux éléments (par exemple : «moisson» est transformé en «vendange»). Il arrive que l'interférence de ces deux sources puisse se faire sentir dans certains contextes (par exemple : «orignal» est transformé en «original»).

Lorsque des substitutions de cet ordre impliquent plus d'un mot, nous les désignons sous le nom de *paragraphies syntagmiques*, comme dans l'exemple suivant où l'expression «de main de maître» est remplacée par le syntagme «au pied levé» :

> Cet homme a construit sa maison *de main de maître* —— Cet homme a construit sa maison *au pied levé*[4].

Mots de prédilection et discours thématique

Il n'est pas rare, qu'à la lecture de discours schizographiques, on note la fréquence démesurée d'un même mot, ou de quelques substantifs reliés à un thème commun. L'on s'accorde alors pour désigner ces éléments sous le vocable de *mots de prédilection*. Lorsqu'un même corpus contient plusieurs mots de prédilection

4. La flèche indique qu'un énoncé (celui qui apparaît à sa gauche) est transformé en un nouvel énoncé (celui qui apparaît à sa droite).

appartenant à un même champ sémantique, nous nous référons à la notion de *discours thématique*.

Glossomanie

La glossomanie est une forme de comportement discursif (oral ou écrit) dans lequel les mots et/ou leurs substituts (paragraphies, néologismes) sont choisis en fonction de leurs parentés formelles ou conceptuelles intrinsèques et non, comme dans la production linguistique ordinaire, en fonction d'un «sujet» donné. Lorsque le choix des mots s'effectue en priorité à partir du signifiant, comme dans la phrase suivante : «Les louves ont reluqué la lèche de l'allantoïde illuminée», nous parlons de *glossomanie formelle*. Par contre, si le choix privilégie le signifié des mots, comme dans l'exemple suivant : «Elle a mis une plume semblable à un chapeau mais le casque s'est perdu comme une coiffure d'encre», nous parlons de *glossomanie sémantique*.

Glossographie

Une autre forme de comportement discursif semble, d'une part, être constituée de segments entièrement — quasi entièrement — néologiques et, d'autre part, se conformer au principe de la multiarticulation du langage déjà évoqué. À l'instar de saint Paul (Laurentin, 1974), nous faisons appel à la notion de glossolalie lorsqu'il s'agit d'un discours oral et, lorsqu'un tel discours se présente sous une forme écrite, nous désignons ce comportement sous le nom de *glossographie*.

Dyssyntaxie

Lorsque la production linguistique (orale ou écrite) de certains sujets est caractérisée par un nombre, plus ou moins important, de phrases qui transgressent une quelconque règle normative de la convention morphosyntaxique communautaire, nous nous référons au phénomène de la *dyssyntaxie*. Ce type de déviation n'apparaît que très rarement chez le schizophrène bien qu'il puisse être fréquent chez certains aphasiques, en particulier dans les productions écrites (Lecours et Rouillon, 1976). Les paraphasies et paragraphies verbales ou syntagmiques réalisent souvent des transformations dyssyntaxiques, comme l'exemple suivant permet de le constater :

L'écureuil mange depuis les noisettes.

Discours antonymique

L'abondance des *énoncés antonymiques*, c'est-à-dire des énoncés où les termes se contredisent de façon manifeste, constitue un des

traits essentiels du discours schizophasique, oral ou écrit. La forme de ces termes et leur niveau de complexité linguistique varient selon que le procédé s'applique au niveau du mot, du syntagme ou de la phrase. Le «maître-élève» et la «joie triste» illustrent la notion de discours antonymique dans sa forme la plus simple.

Texte incohérent

On pourrait désigner, sous le terme de *texte incohérent*, toute production écrite dépourvue et d'une intention de communication, et de relations formelles ou conceptuelles conventionnellement orientées entre ses éléments constitutifs. Nous ne croyons pas cependant qu'un tel discours puisse exister. D'un côté, parce que l'absence d'une intention de communiquer résulte, pour une grande part, de l'interprétation du décodeur. De l'autre côté, parce qu'un cerveau sans règles, c'est-à-dire où ne persisterait aucune trace d'apprentissages, ne saurait que se taire ou gémir.

Dans le présent contexte, nous ne ferons appel à la notion d'«incohérence» que dans les écrits où les séquences successives (pouvant être décrites en termes de paragraphes, de strophes, etc.) ne se soumettent pas à la règle de relation nécessaire à la logique d'un discours conventionnel; qu'elle soit de cause, de condition ou de conséquence (Charolles, 1978).

SCHIZOGRAPHIE ET LITTÉRATURE

Le langage étant un code établi par la société à partir d'un nombre fini de règles strictes, qui ne font au bout du compte que refléter les limites biologiques du cerveau humain, il va sans dire que les possibilités de le perturber ne sont pas illimitées. Ainsi, pour le langage écrit, les déviations peuvent exister au niveau du graphe (néographie), de la lettre (dysorthographie; glossographie), du mot (déviations monémiques et verbales; néologismes), de la phrase (dyssyntaxie; discours antonymique; glossomanie) et du texte (incohérence). En d'autres termes, à chaque niveau articulatoire qui compose le langage, une perturbation (ou une création) est possible.

À tout système créé et structuré par le cerveau de l'homme — donc décomposable, analysable — correspond la possibilité pour icelui de le pervertir : soit pour l'annuler dans sa fonction (langage écrit/langage néographique), soit pour en recréer un autre, semblable de par la structure et certains éléments — puisque le cerveau ne peut hélas jamais oublier *tous* ses apprentissages sans du

fait même devenir inactif (mourir) — , différent par d'autres (langage oral/langage écrit; langage écrit/glossographie).

Que l'on appelle cette perversion «pathologie», dans le cas du schizophrène, ou «ludisme», voire «créativité», dans celui de l'écrivain — encore que les termes ne soient pas respectifs aux catégories, les catégories elles-mêmes n'étant pas toujours distinctes —, il reste que l'objet est le même : la langue, et le résultat identique : les déviations.

SCHIZOGRAPHIE GLOSSOMANIAQUE ET LITTÉRATURE

Le discours écrit du schizophase glossomaniaque comporte un grand nombre de segments conventionnels à tous les niveaux articulatoires, mais aussi un certain nombre de segments déviants.

Déviations dysorthographiques

Malgré leur rareté, on rencontre quelques paragraphies littérales ou graphémiques (parfois même syllabiques) chez le schizographe. Elles se présentent d'habitude sous la forme d'omissions ou d'ajouts de lettres, contrairement à d'autres pathologies — telle l'aphasie — où l'analyse des paragraphies démontre assez souvent une plus grande complexité structurelle (déplacements, combinaisons, etc.). Sans nul doute le schizophase glossomaniaque ne s'intéresse-t-il pas d'emblée à ce niveau de la langue, où le sens n'apparaît pas au premier abord.

Des lettres d'une schizophrène, soignée par Maurel (1960), illustrent pertinemment la notion de paragraphie littérale. La présence de ratures dans le texte original permet d'exclure la possibilité de «fautes d'ortographe» involontaires de la part du sujet.

C'est ainsi que, s'adressant à sa famille, la patiente écrit :

«Vous alé bien?»
«Désir letre et coli.»

Les omissions peuvent être plus importantes :

«Dieu sait veni» pour «Dieu sait l'avenir».

Un autre exemple, provenant d'un fragment de lettre d'une schizophrène citée par Fernandez-Zoïla (1979), met en relief, tout à

la fois, le phénomène de paragraphie graphémique et le fait qu'on peut quand même tirer parti d'une déviation relativement élémentaire pour attaquer le sens dans ses contreforts :

> ... Recevez tous mes vœux de bonne continuation pour vos vacances et trois *timbrées* pour la *raieponce*. Respectueuses *poncées*.

À l'instar du schizophrène, l'écrivain produit délibérément ce type de déviations dysorthographiques. L'analyse indique qu'il réalise aussi bien des opérations de substitution et de déplacement des lettres (graphèmes et syllabes) que d'omission ou d'addition de ces mêmes unités. Le discours de Chouinard, un des personnages de Louis Fréchette (1892), est à cet égard remarquable :

> *«scélérats» est tranformé en «scérélats»,*
> *«révolutionnaire» en «vérolutionnaire»,*
> *«confisqué» en «constupé»,*
> *«chimère» en «chimaigre»*[5].

Avec les trois derniers exemples cités, on voit comment l'écrivain, à l'instar du schizographe, peut à l'occasion forcer le sens par le biais d'une simple dysorthographie. Moins libéral de prime abord mais peut-être plus sensible aux charmes que peuvent présenter certaines symétries graphiques (on pense au palindrome), Greg (1981) respecte l'asémantisme fondamental de la déviation dysorthographique pure lorsque l'un de ses personnages, saoul bien sûr mais pas au point d'oublier que l'écriture peut à l'occasion se libérer des contraintes phonologiques, transforme «puisque» en «suipque», ou encore «petit» en «tepit».

Parmi les déviations dysorthographiques, l'écrivain a recours le plus souvent, à notre connaissance, au télescopage paragraphique. Reprenant le procédé des mots-valises de Lewis Carroll, Alain Finkielkraut (1979) crée, ainsi, un répertoire de

5. Par ailleurs, il est intéressant de noter que si Chouinard a, par endroits, de fortes ressemblances avec les agrammatiques (au sujet du langage agrammatique, voir l'article de Nespoulous et Lecours dans le présent numéro) :

> Père acheté beau cheval.
> mère mal aux dents.,

il présente aussi une des caractéristiques notoires du schizophrène; à savoir : la difficulté pour le sujet d'assumer son discours par l'intermédiaire de l'emploi du pronom personnel de la première personne (Irigaray, 1973). En effet, l'auteur signale que son personnage «parlait toujours de lui-même à la troisième personne».

télescopages, où les définitions subissent, tout comme les mots, le traitement de la concaténation. Nous en donnons un exemple :

> Dodogmatique : qui endort ses interlocuteurs à coups de paroles tranchantes et d'affirmations péremptoires.

Entre le télescopage et le néologisme (Cf. *infra*), l'écart peut être fort réduit. Ce n'est au bout du compte que la reconnaissance de la cible qui permet de distinguer les deux phénomènes. Noël Audet (1980), évoquant le terme de «penouille», déjà au lexique de la Gaspésie, fait appel au procédé de télescopage lorsqu'il en interprète une possible genèse à partir de «penaud» et de «quenouille».

Déviations monémiques

À l'écrit comme à l'oral, la production de déviations monémiques est parfois spectaculaire dans le discours du schizophase glossomaniaque. Elle peut témoigner, comme le montre cet exemple emprunté à Lévy-Valensi, Migault et Lacan (1931), d'une application rigoureuse des règles de dérivations inhérentes à la langue :

> Des méchancetés que l'on fait aux autres il convient de deviner que mes cinq oies de Vals sont de la *pouillarduire* et que vous êtes le melon de Sainte vierge et de pardon d'essai. Mais il faut tout réduire de la nomenclature d'Auvergne car sans se laver les mains dans de l'eau de roche on fait *pissaduire* au lit sec...

Quelquefois, les dérivations sont même explicitées par le patient. C'est entre autres le cas dans le manuscrit d'une schizophrène, conçu en vue de l'obtention du diplôme de médecine (Alerini, 1971) :

> ...
> stagnation mer glauque
> tumeur glaucome même
> préfixe glau ...
>
> ...
> Décomposition sacrum préfixe
> sacr fait sacré mythologie...

Bien que ce procédé soit moins fréquent que chez les schizographes (encore faudrait-il admettre que nos corpus soient

représentatifs!), certains écrivains semblent affectionner l'utilisation des déviations monémiques.

À l'intérieur de notre corpus littéraire, c'est parmi les textes de Sol (Marc Favreau, 1979) que nous avons rencontré le plus de paragraphies monémiques. L'emploi de certains suffixes ou préfixes semble même systématisé, indépendamment de la catégorie grammaticale des mots ainsi créés. C'est dans *les Œufs limpides* que nous avons recueilli les exemples suivants :

> «énervouiller», «continouiller», «avertouiller»; «labradouilles»; «vermouilleux(se)», «grassouilleux»; «déménagogue», «despotentat», «démonarque»; «décisionner», «pénétrationner», «migrationner»; «je présentationne», «j'exagérationne»...

Toujours sous l'effet de l'alcool, ou encore sous le prétexte que le français n'est pas leur langue maternelle, voire même sans le moindre prétexte lorsqu'il s'agit d'Achille Talon lui-même, les personnages de Greg (1981) s'adonnent sans vergogne à des dérivations que réprouverait l'Académie : ils parlent de «désagréabletés» et d'«ignobleté», ils «redditionnent» sans condition, ils «cauchemardent» ou sont «cauchemardeux», ils font les choses «fraudulénergiquement» puis, à la toute fin, «défunctent» sans pour autant oublier que l'on ne peut conjuguer les verbes n'importe comment[6].

Néologismes

Pour autant que nous le sachions, les néologismes ne sont pas très nombreux dans le discours du schizographe glossomaniaque; bien moins, en tout cas, que dans celui de certains aphasiques (Lecours, Osborn, Travis, Rouillon et Lavallée-Huynh, 1981). Chez la patiente de Lévy-Valensi *et al.* (1931), l'on peut en relever quelques-uns, tels celui-ci :

> À *londoyer* sans meurs on fait de la bécasse.

La plupart du temps, et comme «londoyer», les néologismes s'apparentent à des dérivés (Cf. *supra*), que cela soit avec ou sans emprunt formel au contexte immédiat :

> À vos souhaits maître ma pâme à vos jarrets et ma désinvolture à vos *oraies* plus hautes.

6. «Donc, le 2 janvier à sept heures quinze, le réveil-matin de mon fils, indispensable outil de travail, défuncta!»

Qu'il y ait ou non dérivation canonique, et comme l'avait observé Bleuler dès 1911, le schizophase peut être tout à fait conscient de ses néologismes et même prouver qu'il en contrôle les formes. Ainsi, un patient interrogé par le professeur Assal (Lecours, Navet et Ross-Chouinard, 1981), à propos d'une de ses «créations», répondait en ces termes :

> C'est un terme que j'ai créé, que j'ai fait comme ça, pour donner une petite base personnelle, privée. Voilà!

Les écrivains, eux aussi, n'hésitent pas à utiliser des néologismes, quelquefois à des fins tenant surtout à la rime. C'était en tout cas le but de Mallarmé (1945), créant le mot «Ptyx», défini de ce vers célèbre :

> Sur les crédences, au salon vide : Nul Ptyx,
> *Aboli bibelot d'inanité sonore*
> (Car le Maître est allé puiser des pleurs au Styx
> Avec ce seul objet dont le Néant s'honore.)

De tous les romanciers que nous avons consultés, c'est chez Rezvani (1967) que nous avons rencontré le plus grand nombre de néologismes. L'exemple suivant en témoigne :

> L'omniprésence clopinante et vagissante de l'*opprêteur* le *suprinèrent* et le firent s'*ifflècher* tellement fort que brusquement l'*aplapule* et le *simplimont* ne lui suffirent plus.

L'on retrouve cette même utilisation abondante de néologismes chez Claude Gauvreau (1981), dont suit un poème, «Les boucliers mégalomanes» :

> Mon Olivine
> Ma Ragamuche
> je te stoptatalère sur la bouillette mirkifolchette
> J'aracramuze ton épaulette
> Je crudimalmie ta ripanape
> Je te cruscuze
> je te goldèple
> Ouvre tout grand ton armomacabre
> et laisse le jour entrer dans tes migmags
> ô Lunéthophyne
> je me penche et te cramuille
> Ortie déplépojdéthe
> j'agrimanche ta rusplète
> Et dans le désert des marquemacons tes seins obèrent le silence.

Enfin, nous pourrions citer Michaux (1927), dont les expériences de désintégration du monde et du langage par absorption de drogues sont bien connues. Une fois encore, l'utilisation de néologismes est abondante, et le déroulement proprement syntaxique de la langue reste conventionnel :

> Il l'emparouille et l'endosque contre terre;
> Il le rague et le roupète jusqu'à son drâle;
> Il le pratèle et le libucque et lui barufle les ouaillais;
> Il le tocarde et le marmine,
> Le manage rape à ri et ripe à ra.
> Enfin il l'écorcobalisse.

Il n'y a peut-être qu'une différence de «talent» entre les néologismes de l'écrivain et ceux du schizographe : celui-ci s'explique (et il est habituel qu'on ne la comprenne pas) alors que celui-là n'offre pas d'explication, ou plutôt en fournit par le biais d'indices contextuels, incorporés soit à la phrase, soit au néologisme lui-même : le lecteur imagine aisément l'armoire macabre si elle est grand ouverte, et il sait qu'on a le dos contre et non les pieds sur la terre si l'on est «endosqué».

Déviations verbales

Fréquentes dans le discours de certains aphasiques, les paragraphies sémantiques apparaissent plus rarement dans celui du schizographe. Toutefois, lorsqu'il en survient, elles s'apparentent bien plus souvent à des choix verbaux incongrus et hors de propos qu'à des confusions involontaires entre mots sémantiquement voisins. À cet égard, nous citons à nouveau la patiente de Lévy-Valensi *et al.* (1931) qui, s'adressant à un ancien chef d'État, l'imaginait (ou s'imaginait) «villégiaturant dans les *pains d'épices* et les troubadoux».

Cardinal, un des héros de Louis Fréchette (1892), privilégie l'emploi de ce type de déviations. La confusion peut survenir du fait d'une ressemblance formelle évidente entre les termes (paragraphie verbale formelle). Par exemple, la substitution du terme «coalition» au terme «collision» dans l'extrait suivant :

> Une fois qu'on lui annonçait que deux navires s'étaient heurtés en mer :
>
> — la *coalition* a dû être terrible, fit-il avec gravité.

et le remplacement du terme «bourgeonner» par le terme «badigeonner» dans le texte suivant :

> le printemps n'est pas tardigrade[7] cette année; les arbres commencent déjà à *badigeonner*.

Les déviations verbales peuvent également provenir d'un rapprochement conceptuel (paragraphie verbale sémantique) entre les mots, comme dans la phrase :

> Je ne me sens pas bien aujourd'hui; j'aurais besoin d'une légère *purification*.

où «purification» se substitue à «purge». Notons aussi, dans ce dernier exemple, la parenté formelle entre les deux termes.

Bien qu'il se limite ou presque à des paragraphies verbales formelles de structure élémentaire («les petits pois» deviennent des «petits bois» et les «vilains boutons» deviennent de «vilains moutons»), Pef (1981) a le rare mérite de doubler ses permutations graphémiques de dessins qui emportent l'assentiment (*Fig.* 2) :

Discours thématique

Il est assez fréquent de rencontrer, dans le discours (oral ou écrit) du schizophrène, un thème particulier. Celui-ci peut, à l'occasion, se référer à un personnage historique, comme c'est le cas dans les textes d'une adolescente psychotique que nous avons rencontrée :

> «Jeanne d'arc fout la merde chez nous j'irais la guerroyer...»
> «Jeanne d'arc a la bouche rouge comme un sauciflard»
> «Il touche Jeanne d'arc pour essuyer la vaisselle»
> «Jeanne d'arc qui me renifle derrière les jambes...»

L'on retrouve cette «constance» thématique chez Dupil, autre personnage de Fréchette (1892) :

> «J'suis pas père, million de tempêtes!»
> «— Attendez voir, mes petits pendards, j'vais vous montrer, si j'suis père!»
> «— J'suis pas père, tas de rapaces! j'suis pas père!...»
> «— J'suis pas père! me répondit-il sur le même ton de désolation inconsciente. Le pauvre vieux ne savait presque plus dire autre chose. Le mot était passé chez lui à l'état d'éphiphonème machinal, qu'il répétait à chaque instant, à tort ou à raison, sans y songer.»

7. Notons, en relation avec le terme «tardigrade», cette préciosité langagière, loin d'être étrangère aux schizophrènes.

FIGURE 2

Un petit bois ?
Pas du tout répondit le prince,
les petits bois, on les mange.
J'en suis d'ailleurs friand
et il m'arrive d'en manger tant
que j'en tombe salade.
J'attrape alors de vilains moutons
qui me démangent toute la nuit !

Glossomanie

Il est manifeste que les termes de notre lexique ne sont qu'en partie mutuellement exclusifs, que leurs sens se recoupent et se chevauchent réciproquement dans plusieurs cas. Ainsi, Finkielkraut (1979) crée le télescopage «silenciel» (défini en ces mots : «mutisme obstiné de Dieu») qui peut s'analyser de deux façons : soit comme un télescopage — tel que voulu par l'auteur — , soit comme une paragraphie monémique.

Nous déterminons notre critère d'élection en fonction du niveau articulatoire le plus complexe auquel peut être rattachée la déviation. Le même problème surgit lorsqu'on se détache du niveau de l'analyse du mot pour accéder à celui du texte. La glossomanie formelle, privilégiée par le schizographe, apparaît alors comme un comportement discursif composé, pour l'essentiel, de déviations verbales formelles. Le «jeu» de langage effectué par une adolescente, à partir du mot «acadie», illustre bien ce phénomène :

acadie
l'acadie
acadiennes
akido
akidon
c'est la
c'est la faute à kidon
c'est la faute à Jeanne d'arc.

Un spectaculaire exemple de discours glossomaniaque (à la fois formel et sémantique), imaginé par Beckett (1952), nous permet d'établir un corollaire entre le discours du schizographe et celui de l'écrivain :

> ... de leur ère l'éther la terre la mer pour les pierres par les grands fonds les grands froids sur terre et dans les airs peuchère...

La plupart des textes de Raoul Duguay (1981) illustrent eux aussi cette notion de glossomanie :

> ... comme source musicale et ca
> dence ses dents du dedans donc danse déjà du
> pouls du souffle et du soupir...

Sans chercher dans la littérature des exemples aussi frappants (car l'écriture poétique n'est-elle pas la création harmonieuse de

textes glossomaniaques formels et sémantiques?), il suffit de penser à certaines comptines d'enfants — quelquefois recréées — et qui, véritables jeux glossomaniaques, commencent pour la plupart ainsi :

J'en ai marre
marabout
bout de ficelle
selle de cheval
etc. ...

La glossomanie se présente donc comme un enchaînement de vocables liés par leur aspect formel et/ou conceptuel. Cette linéarité continue ne forme pas pour autant la totalité du processus glossomaniaque. Ainsi, un schizophase peut engendrer un phénomène analogue à partir d'un seul mot, en jouant sur les différents sens de ce dernier (polysémie) et/ou sur son identité formelle avec d'autres (homophonie). À ce propos, mentionnons un patient d'Assal qui déclarait :

> Des villas-campagnes sont les ferme d'ouvre-ferme. Et j'ouvre-ferme. Le vrai nom de ferme : ce sont des j'ouvre-ferme... (Lecours, Lhermitte et coll., 1979).

(Si nous n'avons point trouvé d'exemples semblables dans les écrits schizographiques, nous pensons que cela tient plus à une carence de notre corpus qu'à une éventuelle absence de ceux-là dans les productions du schizographe.)

Nous retrouvons un procédé similaire chez quelques écrivains. Bobby Lapointe (1969) construit ses textes quasi exclusivement à partir de l'homophonie, comme dans l'exemple suivant extrait de la chanson «La maman du poisson» :

S'il veulent prendre un petit verre
Elle les approuve de deux ouïes...

Greg (1981), pour sa part, donne souvent au procédé une forme plus subtile et qui, sous prétexte vraisemblablement d'abandonner au lecteur une part du jeu mental, vise à le dérouter et accentue presque à coup sûr l'effet comique : un signifiant en lui-même ambigu du fait d'un double potentiel signifié (polysémie) est d'abord ancré dans un contexte tel que le lecteur est mené à évoquer l'un des signifiés possibles à l'exclusion de l'autre; c'est pourtant ce dernier que, par l'effet d'une «pirouette» lexicale anéantissant l'hypothèse du lecteur, viendra alors valider la fin de l'énoncé. Voici quelques exemples :

> «mon dentiste a manipulé sa roulette comme un russe»
> «Le pauvre monsieur s'est effondré d'un coup, on aurait cru voir le cours du dollar l'autre soir à la télévision!»
> «et le canard aussi s'il essaye de faire le coin».

Dyssyntaxie

L'on s'accorde généralement à reconnaître le peu d'importance des troubles de la syntaxe chez le schizographe (et le schizophase). Lévy-Valensi *et al.* (1931) se rallient à cette position à condition d'accepter le fait qu'une proposition entière puisse se nominaliser. À cet égard, ils fournissent un exemple flagrant :

> Mais si vous voulez faire le merle à fouine et le *tant l'aire est belle qu'il la faut majorer de faits*, c'est que vous êtes as de la fête et qu'il nous faut tous pleurer.

Nous retrouvons au sein de nos corpus psychotiques semblable construction chez une adolescente déjà citée :

> Une *essuyer la vaisselle* est une femme très grande.

À notre avis, les déviations dyssyntaxiques variées ne sont pas plus fréquentes chez le schizographe que chez le sujet normal. Par ailleurs, et au-delà de la question liée aux éventuels troubles de la syntaxe chez le schizophrène, nous pensons que le concept de dyssyntaxie pose un certain problème : de quelle façon distinguer dans un mot, qu'il soit lexème ou monème grammatical, la part de la fonction syntaxique de la part sémantique? Et quel(s) critère(s) permettrai(en)t alors de délimiter ces frontières? À vrai dire, ces questions ne sont pertinentes que si l'on s'obstine à vouloir opposer, comme s'il s'agissait de phénomènes intrinsèquement différents, des facettes différentes d'un même fait.

Si l'on analyse, par exemple, cette phrase d'un jeune psychotique : «Les envahisseurs seront gentils contre moi», rien n'indique si «l'impropriété» se situe au niveau du lexème «gentil» ou au niveau du monème grammatical «contre». Nous ne pouvons que constater l'inadéquation de la combinaison «gentil/contre» sans pour autant en conclure que la déviation est dyssyntaxique ou paragraphique d'ordre sémantique. (Notons toutefois que l'antonymie, elle, est évidente!)

Discours antonymique

Les procédés antonymiques se retrouvent fréquemment dans le langage du schizophase. Une patiente de Schmidt et Perrot (1976) s'exprimait ainsi :

Tout cet exposé me paraît bien long et je voudrais bien avoir de nouveau un bon nombre d'années pour me retrouver dans l'âge de la jeunesse.

De tels exemples ne manquent pas non plus dans les écrits schizophréniques. Ainsi, à l'intérieur de récits d'adolescents psychotiques, nous en avons relevé plusieurs, dont les suivants où l'antonymie ne perd nullement sa réalité pour demeurer partielle :

«Comme c'était la nuit, nous le vîmes ensemble.»
«Les loups ce sont des chiens et les chiens ce sont des renards.»

Si nous nous interrogeons sur l'emploi du discours antonymique chez les écrivains, il nous semble peu probable que ceux-ci utilisent un tel type de déviation; tout au moins, dans une forme similaire. Nous l'avons dit, l'antonymie a pour effet d'annuler tout message possible, et les auteurs, eux, se doivent d'en fournir un. Pour pallier cet inconvénient, le poète qui s'adonne au procédé antonymique joue, alors, sur les différents sens d'un même mot. L'antonymie subsiste, mais le message est rétabli à l'aide de l'ambiguïté sémantique. Boris Vian (1973) illustre bien cette notion lorsque interviennent, dans cette phrase de *l'écume des jours*, les deux emplois du mot «clair» :

Je passe le plus clair de mon temps à l'obscurcir...

Ici encore, Achille Talon (Greg, 1981) persiste et signe :

«J'ai les moyens de redresser ceux qui ne plient pas.»
«nous sommes désormais acculés à la réussite»
«cet escalier de sécurité n'était qu'une source de danger»

et, la sémiotique s'étant attribué des frontières bien plus universelles que la linguistique, un homme tout nu peut se permettre de dire :

J'interdis qu'on s'y promène tout nu.

Enfin, nous pourrions également évoquer un texte publicitaire affiché sur les autobus de Montréal, et dont le bon goût, par ailleurs, ne nous semble pas évident :

La cécité, ça regarde tout le monde.

Texte incohérent

Dans la première partie consacrée au lexique, nous avons fait part de nos réticences devant l'interprétation *a fortiori* subjective du décodeur portant un jugement d'incohérence sur un texte où le message n'apparaît pas clairement. À ce propos, rappellons-nous certaines remarques de Valéry (1946) :

> L'incohérence du discours dépend de celui qui l'écoute. L'esprit me paraît ainsi fait qu'il ne peut être incohérent pour soi-même.

Il semble bien, en effet, que la cohérence textuelle ne soit pas un phénomène intrinsèque au texte, mais plutôt la conséquence (aléatoire) d'un ajustement incessant entre un locuteur et un auditeur, un auteur et un lecteur. À cet égard, il est probable qu'une production rapportant une histoire apparentée au genre science-fiction ne sera taxée d'incohérence qu'en fonction de la revendication par son auteur de la vraisemblance de ses propros.

Quoiqu'il en soit, il faut bien reconnaître que nous sommes confrontés, dans le discours schizographique, à des productions d'où l'information ne surgit pas; où la trame du récit n'apparaît pas comme évolution logique. Pour cette raison, nous avons décidé d'entendre, par «texte incohérent», tout texte dont les séquences ne sont reliées que par des relations incongrues. Encore là, nous nous devons de nuancer nos propos.

Les récits suivants, effectués par deux adolescents schizophrènes, nous amènent à modifier quelque peu cette définition :

> Histoire des animaux
>
> Des poissons nagent sous l'eau. Le lion est dans la forêt, il court, mais c'est un chat qui mangeait, mangeait, mangeait; il a grossi. Les loups ce sont des chiens et les chiens ce sont des renards. Les loups n'existent plus, il reste le requin il vit dans la mer, en Amérique ou en Afrique, ca mange les hommes, les femmes, les enfants; ils croquent, puis plus rien. C'est comme les aventures de Pinocchio. C'est une histoire.
>
> Chick Bill
>
> Je ne vois pas pourquoi un homme s'en prendrait uniquement aux ... aux ... ce serait trop injuste! Comme on ne connaît pas ses motivations, on suppose qu'il est fou! Kid va immédiatement au bureau et rapportes-moi mon chapeau. Mais chef, il n'y a pas de soleil. Fais ce que je te dis chevelu! ha! ha! soyez heureux, tous! je le tiens ce monstre! Cet irresponsable! ce dangereux schizophrène! C'est la voix de

Barney, le tapissier! Dites-lui shérif, que vous allez le mettre en prison! Dites-lui que c'est malhonnête d'abimer les matériaux de son papa! Wouinn.

Même si, au premier abord, les deux textes correspondent à la définition de l'incohérence telle que nous venons de la formuler, force nous est de constater une différence entre ces deux récits. Certes, les liens entre les séquences n'apparaissent pas, mais la cohérence textuelle est préservée dans le premier exemple grâce à l'information transmise par le titre. En ce sens, l'on peut voir une cohérence au texte, puisque les différentes séquences, malgré leur absence de liens, appartiennent à un même paradigme. Par contre, rien n'indique dans le second récit une quelconque relation entre les énoncés successifs; pas même le titre, auquel deux noms pourtant semblent se référer, deux noms qui ne transmettent, cependant, aucune information. De cet état de fait résulte la nécessité d'inclure le concept d'hyperthème (Combettes, 1977) à notre définition première.

SCHIZOGRAPHIE GLOSSOGRAPHIQUE ET LITTÉRATURE

Néographie

Le discours écrit du schizophase présente quelquefois des perturbations au niveau même du graphisme, et à des degrés variables : de la simple multiplication des majuscules et de l'insertion de chiffres au milieu des mots, à la néoformation totale du graphe. C'est sans doute là la manière de pousser le langage dans ses retranchements les plus secrets : au-delà de la glossographie, il reste l'agraphie.

Emprunté à Stuchlik (1957), l'extrait que nous citons illustre bien cette notion de néographie (*Fig.* 3) :

FIGURE 3

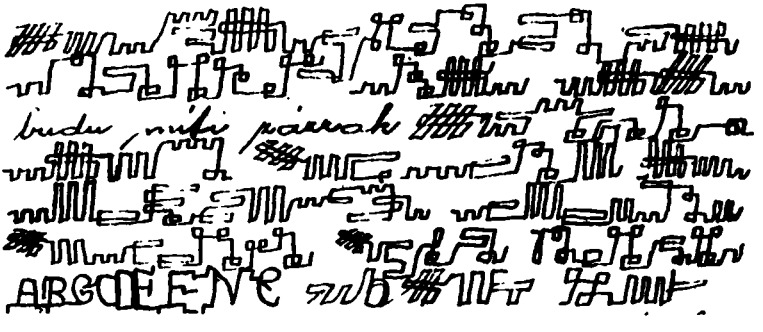

En règle générale, les sujets néographiques reconnaissent volontiers leur incapacité à comprendre leurs propres écrits, imputant à l'influence de voix extérieures la création de tels langages. Certains glossographes tentent même d'élaborer une ou plusieurs langues nouvelles. C'est le cas, entre autres, de ce même patient de Stuchlik (1957), dont nous présentons deux autres fragments écrits. Remarquons, dans le premier extrait, à quel point les «nouveaux signes» s'apparentent aux caractères hiéroglyphiques; et, dans le second, l'abandon de l'écriture horizontale au profit de l'écriture verticale (*Fig.* 4) :

FIGURE 4

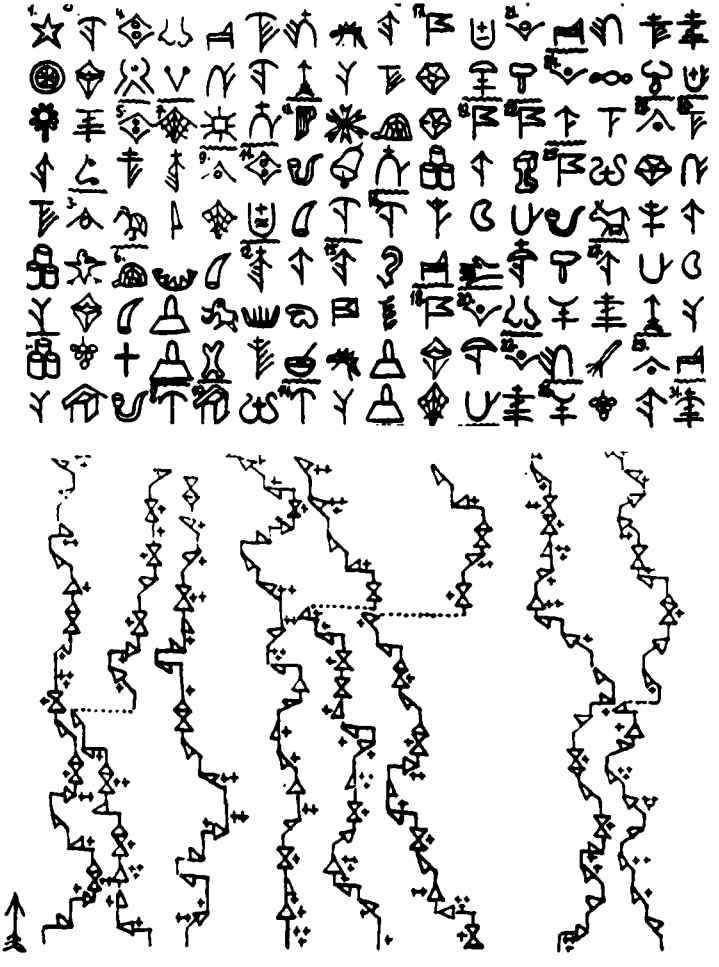

Il est possible, pour l'écrivain, de réaliser ce type de déviation. Il nous faut toutefois reconnaître qu'un tel procédé est beaucoup plus rare chez ce dernier. Néanmoins, et sur la demande de l'un d'entre nous (Lecours, 1978), Raoul Duguay a produit, en soulignant qu'il n'en était pas à sa première tentative, cet échantillon de texte néographique (*Fig.* 5) :

FIGURE 5

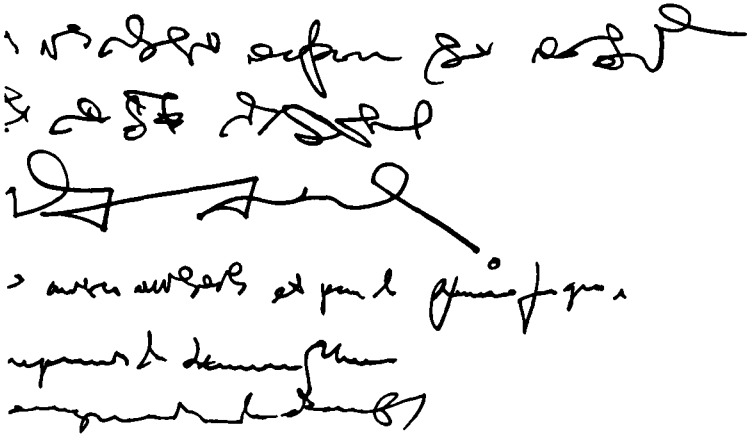

Il nous semble pertinent d'évoquer une autre particularité de l'écriture de certains schizophrènes à propos de la relation qu'entretiennent la ligne et la page. À ce moment, le sens n'est plus convié seulement à travers la langue, mais aussi par le biais de la distribution du texte sur la page. L'exemple suivant provient d'une jeune adolescente qui semblait affectionner les possibilités multiples offertes par la combinaison de la machine à écrire et de l'espace alloué par la feuille de papier (*Fig.* 6) :

FIGURE 6

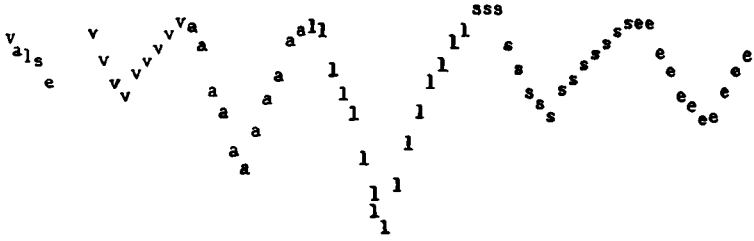

Nul ne s'étonnera de retrouver un jeu similaire chez les poètes, ces derniers ayant souvent dérogé à cette convention de la ligne droite et horizontale propre à l'Occident. Paul Chamberland (1981) nous donne une éloquente image de ce même procédé (*Fig.* 7) :

FIGURE 7

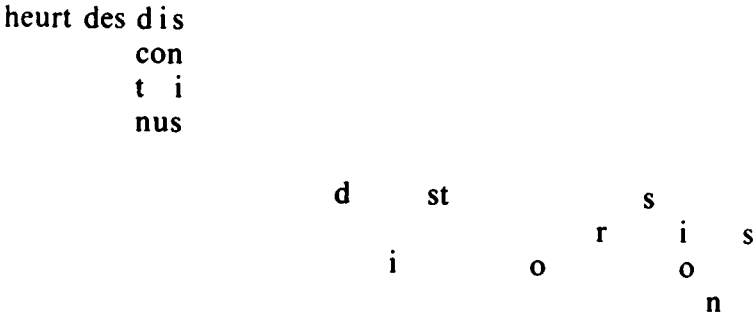

Et nous ne saurions passer sous silence le maître en ce domaine (Apollinaire, 1925) (*Fig.* 8) :

FIGURE 8

Il pleut

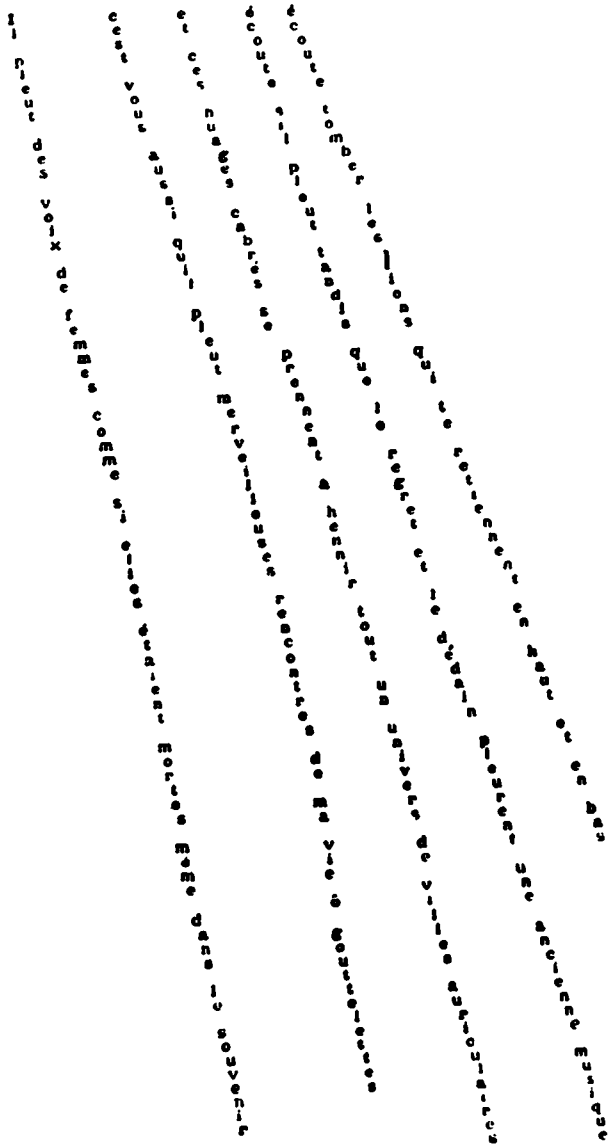

Glossographie

La glossographie se caractérise par l'utilisation quasi systématique de néologismes. À l'instar de ce que l'on observe dans les langues naturelles, le discours du glossographe paraît constitué de segments progressivement complexes (lettres, mots, phrases). Notre échantillon (*Fig.* 9) provient du patient déjà cité pour ses écrits néographiques (Stuchlik, 1957). Cette fois, les signes employés sont ceux d'une langue naturelle, en l'occurrence les lettres de l'alphabet latin :

FIGURE 9

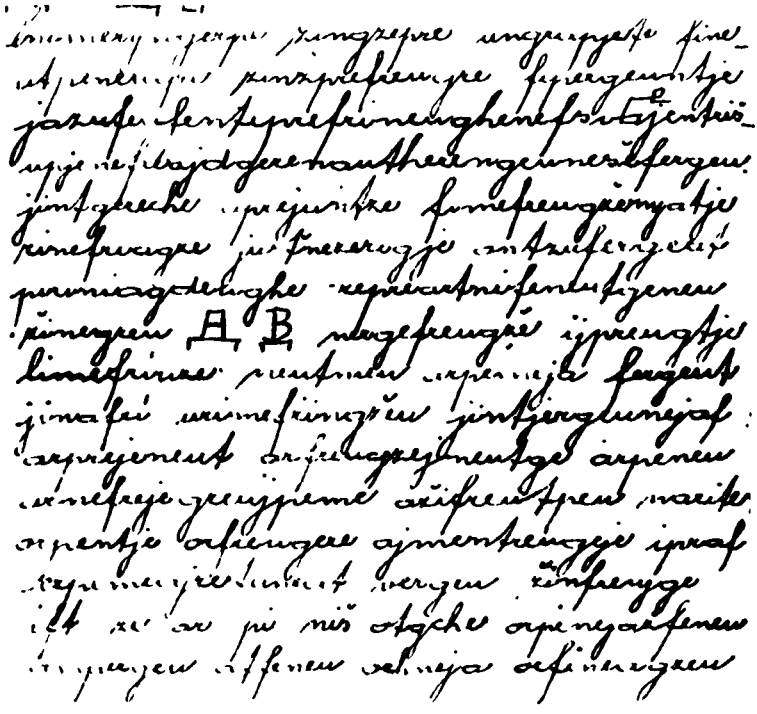

La plupart des études effectuées sur la glossolalie ont porté davantage sur l'aspect oral de ce langage. Ainsi, deux d'entre nous (Lecours, Osborn, Travis, Rouillon et Lavallée-Huynh, 1981) montrent, à la suite d'une analyse descriptive détaillée, que certains phonèmes reviennent très souvent, au détriment de quelques autres. L'on pourrait imaginer qu'un processus identique se retrouve à l'écrit.

Quelques poètes se livrent à de telles simulations de la langue. En particulier, Raoul Duguay (1971) semble affectionner tout spécialement ce type de création :

na gnô kô ô oga ké gn
niu dy tôy ô uim éba po
bôom atè di ô un ygn ôkyu.

La quasi-totalité des formes déviantes dont nous venons de discuter peuvent survenir aussi bien en schizographie qu'en production littéraire. Notre étude, fondée sur une terminologie préexistante, nous a menés à distinguer deux formes de schizographie : l'une dite glossomaniaque, l'autre dite glossographique.

L'une de nos premières constatations a porté sur le chevauchement des définitions de certains concepts terminologiques, ainsi que sur l'ambiguïté décelée à l'analyse de quelques déviations. Nous avons mentionné, entre autres, la possibilité d'interpréter un segment comme un télescopage et/ou un néologisme; comme un phénomène de dyssyntaxie et/ou une déviation verbale sémantique. D'autres exemples nous permettent d'affirmer que cet état de fait est vraisemblablement généralisé à toutes les déviations. Ainsi, telle phrase de Ducharme (1967) relève, selon le niveau d'analyse adopté, de la paragraphie graphémique, du télescopage ou de la paragraphie monémique :

> Les pommes pourries finirent par *pourrifier* toutes les pommes pures.

Nous appuyant sur la théorie des multiarticulations du langage, nous requérons le niveau d'analyse le plus complexe de la déviation pour en déterminer son appellation. C'est ainsi que, dans le cas présent, nous considérons «pourrifier» comme une paragraphie monémique. La complexité de ce phénomène ne réfère donc pas à une population déterminée mais au langage lui-même, et l'on retrouve ces mêmes déviations chez les schizographes et les écrivains.

La seule description linguistique qualitative ne nous permet alors pas d'opposer le discours du schizographe à celui de l'écrivain. L'analyse quantitative le permettrait-elle? Nous pouvons le supposer en excluant cependant de notre propos les glossographes.

Toutefois, et au-delà d'un certain seuil (difficile à cerner hors contexte), les déviations peuvent nuire — nous n'en doutons pas — à la compréhension du texte écrit. L'écrivain, dont le message se doit d'être compréhensible (et à portée universelle pour que l'auteur soit reconnu en tant que tel), ne peut se permettre d'outrepasser les limites imposées par la communication. Il est bien certain que ces limites sont vagues, abstraites et flexibles. Reste donc à savoir, pour l'«écrivain schizographe», à quel moment et quelle(s) perturbation(s) compromet(tent) l'intelligibilité du message.

Tant que le décodeur peut percevoir la cible (à l'aide du contexte ou par décomposition de la paragraphie), la communication reste intacte. L'on pourrait dire qu'alors le lecteur se voit dans l'obligation de se faire linguiste. Néanmoins, la référence à la cible n'est pas toujours nécessaire, car l'emploi de nombreux néologismes ne détruit pas *a fortiori* le message. Tant que la structure morpho-syntaxique de la phrase est préservée, nous croyons que le texte peut parfois suggérer et permettre une compréhension confuse, abstraite qui, sans nul doute, se situe davantage au niveau de la sensibilité individuelle qu'à celui du décodage verbal. Nous en donnons pour exemple cet extrait de Rezvani (1967) :

> ... et ils s'entrirent, s'ouvrirent, se suffirent, s'enfuisirent et s'unirent, se désunirent, se duinirent, se désuinirent, se duinirent à nouveau mille fois, lancés, flottant dans les sueurs doulces et limpides de l'aurore. Leurs jambes s'inflémirent, s'ouvrirent flamoureuses. Leurs mains pulpèrent parmi les moulses mulseuses et s'aidèrent lissement à bluiter. Ils s'ulnirent, se fluirent fluidement, secoués d'algues, penchés, pantelés, gémissant, boulches contre boulches, carrelses et sûlcre. Amoulre! Almour! Aaaaaalmôur!...

En relation encore avec le problème de communication auquel se trouve sans cesse confronté l'«écrivain schizographe», nous avons relevé l'absence, en littérature, de productions incohérentes et antonymiques; du moins, dans une forme similaire à celle du discours schizographique. (Sans doute y aurait-il beaucoup à dire à partir des textes expérimentaux surréalistes en poésie automatique, mais une telle réflexion déborde les frontières de notre propos!)

Comme certains écrivains modulent leurs procédés antonymiques dans le but de rendre le message possible, d'autres adoptent diverses techniques pour dépasser le handicap créé par les

déviations. À cet égard, nous pensons plus particulièrement à Louis Fréchette qui laisse à ses personnages l'entière responsabilité des propos déviants. La traduction qu'il nous donne de certaines déviations, comme le titre du roman[8] — ô combien éloquent! — nous incite à penser que cet auteur se situe plus du point de vue du clinicien que de celui du créateur.

De là, la possibilité pour nous d'une distinction entre les écrivains : ceux qui se distancient de leurs créations déviantes en les faisant porter par leurs personnages (tel Fréchette), et ceux qui les intègrent à leur propre discours (tels Sol, Duguay et Rezvani).

À ces deux types d'écrivains, nous devons en ajouter un troisième dont le rapprochement avec le schizophrène s'opère inévitablement. Il s'agit, bien entendu, de tous ceux qui ont sombré dans la folie : Artaud, Gauvreau, Lautréamont et tant d'autres...

Mais faut-il parler de poètes devenus fous, ou bien de schizophrènes à qui la société a reconnu un talent artistique réel? Dans ce cas, nous pourrions nous demander si l'unique différence entre le schizophrène et certains poètes ne proviendrait pas de la seule approbation sociale apportée à leur discours. Nous pensons, pour notre part, que le même clivage qui sépare l'individu ordinaire de l'écrivain, sépare aussi le schizographe de ce dernier. En effet, il convient de se remémorer que ce n'est pas la dimension autobiographique de l'auteur qui donne au discours son aspect poétique, mais bien celle d'universalité que celui-ci présente au travers du fait personnel.

Enfin et en outre, le schizophrène et l'écrivain sont tributaires de la même loi du hasard; certains ont du talent, d'autres non.

Le monde de certains psychotiques apparaît «comme un univers morcelé; chaque fragment est souvent ressenti comme étant un monde séparé et ayant perdu toute connexion interne avec les autres fragments». (Pankow, 1969). De là, sans doute, l'idée généralement admise d'un langage éclaté, déformé, d'où certains mots sont exclus parce que déclencheurs de trop d'angoisse. Nous pourrions dire alors, en reprenant les termes de Michel Serres (1977), que le schizophrène, à défaut de pouvoir «transformer la chose», «manipule sa représentation». L'écrivain, lui, désimpliqué de l'insoutenable réalité, telle que vécue par le psychotique, transforme le langage pour le plaisir de la transformation, en y con-

8. Louis Fréchette, *Originaux et détraqués*.

servant un sens, un message; quand bien même ne serait-il que celui du ludisme verbal, «véritable signification de caractère incantatoire», «sagesse d'illusionniste», dans un «monde d'apparence, d'illusion et de reflets» (Mitry, 1979).

> Ô babil de Babel et dont la belle abuse
> Ébats des bizuths bleus et des beaux blonds blasés,
> Quelle labiale habile a dit la parabole
> D'une obole abolie au bilan des cambuses?
>
> Mitry (1979)

BIBLIOGRAPHIE

ALERINI, P , *Analyse sémantique d'un texte écrit psychotique Méthodologie Signification du texte,* thèse, Marseille, 1971

APOLLINAIRE, G , *Calligrammes,* Paris, Gallimard, 1925

ASSAL, G , *Communication personnelle*

AUDET, N , *Quand la voile faseille,* Ville La Salle, Hurtubise HMH, 1980

BECKETT, S , *En attendant Gobot,* Paris, Minuit, 1952

BLEULER, E , *Dementia praecox or the group of schizophrenias,* New York, International Universities Press, 1966 (Traduction de l'édition allemande de 1911)

CHAIKA, E O , «A linguist looks at schizophrenic language», *Brain and language, 1,* 1974 p 257-276

CHAMBERLAND, P , «Point de fuite», dans L Mailhot et P Nepveu, édit , *la Poésie québécoise des origines à nos jours Anthologie,* Québec, Presses de l'Université du Québec et Montréal, Éd de l'Hexagone, 1981, p 486-487

CHAROLLES, M , «Introduction aux problèmes de la cohérence des textes», *Langue française, 38,* 1978, p 7-41

COMBETTES, B , «Ordre du texte, ordre du discours», *Pratiques, 13,* 1977, p 91-101

DUCHARME, R , *le Nez qui voque,* Paris, Gallimard, 1967

DUGUAY, R , *Lapokalipsô,* Montréal, Éd du Jour, 1971

DUGUAY, R , «Or le cycle du sang dure donc», dans L Mailhot et P Nepveu, édit , *la Poésie québécoise des origines à nos jours Anthologie* Québec, Presses de l'Université du Québec et Montréal, Éd de l'Hexagone, 1981, p 486-487

FAVREAU, M (Sol), *les Œufs limpides,* Montréal, Éd Stanké, 1979

FERNANDEZ-ZOILA, A , «Mots en jeu/enjeu de mots Du verbe surréaliste et de l'énonciation en psychopathologie», *l'Évolution psychiatrique, 1,* 1979, p 29-42

FINKIELKRAUT, A , *Ralentir mots-valises!,* Paris, Seuil, 1979

FRÉCHETTE, L , *Originaux et détraqués,* Montréal, Éd Patenaude, 1892

FROMKIN, V A , «A linguist looks at 'a linguist looks at schizophrenic language'», *Brain and language, 2,* 1975, p 498-503

GAUVREAU, C , «Les boucliers mégalomanes», dans L Mailhot et P Nepveu, édit , *la Poésie québécoise des origines a nos jours Anthologie* Québec, Presses de l'Université du Québec et Montréal, Éd de l'Hexagone, 1981, p 316

GREG, *Achille Talon — ne rêvons pas!,* Neuilly-sur-Seine, Éd Dargaud, 1981

IRIGARAY, L , *le Langage des déments,* La Haye, Mouton, 1973

LAPOINTE, B , *Comprend qui peut,* Paris, Maison de disques Fontana, 1969

LAURENTIN, R , *Pentecôtisme chez les Catholiques risques et avenir,* Paris, Éd Beauchesne, 1974

LECOURS, A R , *la Glossolalie dans l'aphasie de Wernicke, dans la schizophasie et dans les états de possession une description formelle comparative,* Communication présentée au

«Centro internazionale di semiotica e di linguistica», Recherches sur la glossolalie, Urbino, juillet 1978
LECOURS, A R , LHERMITTE, F et coll , *l'Aphasie*, Paris, Flammarion, et Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1979
LECOURS, A R , M NAVET, et A ROSS-CHOUINARD, «Langage et pensée du schizophase», *Confrontations psychiatriques, 19,* 1981, p 109-144
LECOURS, A R , E OSBORN, L TRAVIS, F ROUILLON, et G LAVALLÉE-HUYNH, «Jargons», dans J W Brown, édit , *Jargonaphasia,* New York, Academic Press, 1981, p 9-38
LECOURS, A R et F ROUILLON, «Neurolinguistic analysis of jargonaphasia and jargonagraphia», dans H Whitaker et H Whitaker, édit , *Studies in neurolinguistics,* vol 2, New York, Academic Press, 1976, p 95-144
LECOURS, A R et M VANIER-CLÉMENT, «Schizophasia and jargonaphasia a comparative description with comments on Chaika's and Fromkin's respective looks at 'schizophrenic' language», *Brain and language, 3,* 1976, p 516-565
LEVI-VALENSI, J , P MIGNAULT et J LACAN, «Écrits «inspirés» schizographie», *Annales medico psychologiques, 89,* 1931, p 1-26
MALLARMÉ, S , *Œuvres completes*, La Pléiade, Paris, Gallimard, 1945
MAUREL, H , «Essai critique sur la notion de glossolalie À propos d'une observation de glossolalie abréviative», *Annales médico-psychologiques, 118,* 1960, p 615-636
MICHAUX, H , *Qui fus-je*, Paris, Gallimard, 1927
MITRY, J , *l'Ave Vénus,* Longueuil, Éd Préambule, et Paris, Éd Delarge, 1979
PANKOW, G , *l'Homme et sa psychose*, Paris, Éd Aubier-Montaigne, 1969
PEF, *la Belle lisse poire du prince de Motordu*, Paris, Gallimard, 1980
POROT, A , *Manuel alphabétique de psychiatrie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1975
REZVANI, *les Années-lumière*, Paris, Flammarion, 1967
SCHMIDT, P et PERROT, «À propos d'observations de troubles du langage dans la schizophrénie, critique de la notion de schizophrénie», *Annales médico-psychologiques, 134,* 1976, p 708-714
SERRES, M , *Hermes IV — la distribution,* Paris, Minuit, 1977
STUCHLIK, J , «Contribution à la psychopathologie de l'expression verbale les néophasies et les néographies», *Acta Neurologica et Psychiatrica Belgica, 12,* 1957, p 1004-1030
VALERY, P , *Monsieur Teste*, Paris, Gallimard, 1946
VIAN, B , *l'Écume des jours*, Paris, Éd Pauvert, 1963